

# Communiqué de presse

Comptes 2023

## La Commune de Payerne présente un résultat positif

Le résultat des comptes 2023 de la Commune de Payerne présente un bénéfice de Fr. 1.5 mio qui résulte en partie d'éléments non maîtrisables. Les comptes bouclent sur un total de charges de Fr. 57 mio et de produits de Fr. 58.5 mio. Des amortissements et des attributions aux fonds de réserve et de renouvellements supplémentaires ont été effectués.

La Commune de Payerne a réalisé un bénéfice de Fr. 1.5 mio en 2023 après des attributions aux fonds de réserve et des amortissements supplémentaires pour Fr. 5.1 mio, dont Fr. 0.5 mio d'allocation au Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable. Ce résultat a bénéficié de plusieurs composantes à caractère exceptionnel parmi lesquelles figurent des gains comptables sur cessions d'immobilisations pour près de Fr. 5.4 mio, le décompte 2023 favorable de l'Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ASIPE) de plus de Fr. 1.1 mio, le retour d'éléments de la péréquation 2022 pour un montant de l'ordre de Fr. 0.7 mio et la dissolution de la partie touristique du Fonds de développement économique (FDE) pour près de Fr. 0.2 mio.

#### **Revenus**

Les revenus fiscaux s'élèvent à Fr. 21.1 mio, et sont supérieurs au budget 2023 et à l'année 2022 pour environ Fr. 1.5 mio. Les principaux écarts par rapport à 2022 sont dus aux impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, + Fr. 1.1 mio (+ 7.4%), les impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales, + Fr. 0.3 mio (+ 21.8%) et les autres impôts + Fr. 0.3 mio (+ 10.4%). Les impôts sur le revenu des personnes physiques ont enregistré des rattrapages d'années antérieures supérieurs à la moyenne historique pour un montant évalué à environ Fr. 1 mio.

Quant aux revenus du patrimoine, ils sont fortement influencés par l'enregistrement de plusieurs gains comptables sur cessions d'immobilisation qui atteignent un montant de Fr. 5.4 mio.

### Marge d'autofinancement et d'investissements

La marge d'autofinancement se monte à Fr. 7.2 mio soit un montant supérieur de plus de Fr. 5.2 mio par rapport au budget 2023. Cette différence est due aux éléments à caractère unique pour environ Fr. 3 mio et à d'autres écarts budgétaires favorables pour un montant net d'environ Fr. 2.2 mio. Les investissements nets de l'ordre de Fr. 7.6 mio ont pu être financés par la marge d'autofinancement et n'ont donc pas nécessité de recours supplémentaire à la dette.

La dette envers les instituts financiers s'élève à environ Fr. 38 mio. L'endettement à court et long terme a diminué de Fr. 1.4 mio entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023. La trésorerie a été réduite d'environ Fr. 3.9 mio, compte tenu des autres variations de postes du bilan comme les prêts ou les fournisseurs.

La Municipalité

Payerne, le 6 mai 2024

#### Contact:

Eric Küng, Syndic Ville de Payerne 026 662 65 14

Courriel: communication@payerne.ch